

Mise à jour : samedi 25 juin 2011 05h00

Écolo dans le Pendolino sans marquer l'arrêt

Source: L'Avenir - Mélanie Ackerman



Entre la Lorraine et le Grand-Duché, la frontière forfaitaire n'est déjà plus en vigueur.

ARLON - Écolo se pose des questions sur l'avenir du rail en Luxembourg. Le train pendulaire et les tarifs transfrontaliers interpellent la sénatrice Thibaut.

La question du train pendulaire est décidément d'actualité. Bien sûr, l'enjeu est important pour le développement tant de la province que de l'axe Nord-Sud. L'arrêt en province de Luxembourg et le lieu de cette étape ont récemment fait l'objet de médiatisation.

Néanmoins Cécile Thibaut, sénatrice Écolo, ne souhaitait pas en discuter lors du point presse tenu hier, dans les locaux d'Écolo à Arlon. Pour elle, l'heure n'est pas à débattre de la localisation de l'arrêt.

Écolo se veut défenseur du Pendolino et « *va se battre avec les forces vives pour l'achat des machines* », souligne la sénatrice.

Le lien avec l'éventuelle suppression du train Jean Monnet est également sur la table. Si cela se produisait, le statut international de la ligne Bruxelles-Luxembourg serait mis en difficulté. Dès lors, la nécessité du train pendulaire serait accrue. Pour rappel, la mise en circulation de ce train nécessite des aménagements qui seront, de toute manière, « *avantageux pour la ligne* », affirme Claude Vernay, permanent politique Écolo.

Les tarifs frontaliers : La question des tarifs frontaliers figure également parmi les plaintes régulièrement émises par les voyageurs. À ce sujet, Écolo attire l'attention sur une mauvaise compréhension générale. Effectivement, la plupart des navetteurs jugent les prix des abonnements trop élevés. Pourtant, la comparaison entre le coût d'un

abonnement entre un point frontière et Luxembourg revient, à un euro près, au même que celui d'un trajet de même distance en trafic intérieur. Tel est le constat de Claude Vernay.

La différence qu'il pointe entre ces deux types de trajet est autre. Si le travailleur effectue son trajet en Belgique, c'est parfois le patron qui intervient pour payer l'abonnement en question. Par contre, si le navetteur se rend au Grand-Duché, c'est lui qui devra verser le montant de son abonnement. Ce qui n'est pas rien !

Cécile Thibaut souligne la nécessité d'accords entre la Belgique et le Grand-Duché pour la disparition des points frontières. Elle demande également des formules avantageuses, notamment pour les travailleurs à temps partiel. Par ailleurs, d'autres tarifs préférentiels existent déjà entre la Lorraine et le Luxembourg. « *Pourquoi ne pas s'en inspirer* », se demandent Cécile Thibaut et Claude Vernay. |